



Photo réalisée par Monsieur Michel Viatgé, habitant de Saint-Aignan

Sommaire

- Adresses utiles et vie pratique pages 4 à 9
- Petites nouvelles pages 10 & 11
- Les premiers projets de la mandature pages 12 à 14
- Moments de partage et associations pages 15 à 23
- Budget pages 24 & 25
- Autour du lac page 26
- Etat civil page 27



Voir et cultiver le beau, c'est l'affaire de tous. Merci à Michel Viatgé pour ses photos !

Le mot du Maire



Mes chers Concitoyens,

Une nouvelle équipe a été élue pour gérer notre commune le dimanche 15 mars 2020 lors des élections municipales.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui se sont déplacés pour remplir leur devoir civique et s'exprimer malgré l'épidémie de COVID 19 qui s'installait.

Je félicite ici tous mes collègues élus, et je les remercie pour leur participation, leurs idées et conseils.

Après une période de transition imposée par la COVID 19, pendant laquelle l'ancien conseil municipal a été maintenu en fonction, la nouvelle équipe a pu être installée le lundi 25 Mai. Je succède ainsi à Jean Marie Bence avec qui j'ai pu travailler étroitement pendant cette période de confinement.

Je voudrais ici, lui rendre hommage pour les 36 années de mandat qu'il vient d'accomplir, faisant preuve d'un dévouement exemplaire pour son village, toujours avec sérieux et rigueur.

Merci aussi aux élus de l'équipe précédente qui mettent fin à leur mandat, dont certains après de nombreuses années.

Notre mandat démarre dans des circonstances très particulières que personne n'a connues auparavant et auxquelles il faut s'adapter au jour le jour.

Je tiens à remercier personnellement tous les administrés qui font preuve de responsabilité et qui respectent les consignes sanitaires pendant la période de confinement.

Nous avons la chance de vivre dans une région rurale qui a été jusqu'à présent relativement épargnée par le virus et d'avoir des jardins dans la plupart de nos logements, ce qui a rendu la contrainte moins difficile pour les grands et les petits.

Beaucoup d'exemples de solidarité, d'entraide, de vigilance pour s'assurer du bien-être des personnes fragiles ou en situation de précarité et surtout de nos aînés ont été observés ; il est important de les conserver dans le temps.

Je voudrais également remercier tous les agents municipaux ; Nathalie, Jérôme, Lydie et Dylan qui pendant la difficile période que nous connaissons, ont assuré la continuité des services.

Nous ne savons pas comment la situation va évoluer, ni quand cette épidémie prendra fin. Cependant, pour nous projeter dans un avenir optimiste, je vous invite à parcourir les pages de ce bulletin qui rappelleront les belles réalisations de l'année.

Vous pouvez compter sur notre engagement à vos côtés, nous restons à votre écoute et ne manquerons pas de communiquer sur l'avancement des travaux en cours et futurs

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une excellente année 2021 !

Philippe Fournié

Adresses utiles & vie pratique

Mairie

13, route de la Palissade
82100 Saint-Aignan
Tel : 05 63 95 42 12

Mail : mairie.saintaignan82@orange.fr



Horaires d'ouverture

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	9 h00 à 12 h00	13h30 à 17h30
Mardi	9 h00 à 12 h00	13h30 à 18h00
Mercredi	9 h00 à 12 h00	
Jeudi	9 h00 à 12 h00	
Vendredi	9 h00 à 12 h 00	13h30 à 18h00

Les élus

Maire : Philippe FOURNIÉ
1^{er} adjointe : Roseline FOUCHÉ
2^{ème} adjoint : Christian DUSSEAU
3^{ème} adjoint : Jean-Louis SPESSATO

Valérie BELLOC, Corine CUCCAROLO,
Maryse SOULIGNAC, Jennifer ULMANN,
Philippe BRUZON, Axel GROMER,
Fatah SALMI

Les employés municipaux

Secrétariat
Nathalie BOSC

Services techniques
Jérôme DUFFAU
Lydie DALLA-VALLE
Dylan BOUZID

La mairie est ouverte à tous ; n'hésitez pas à venir, à appeler....

Agence postale communale :

La mairie de Saint Aignan propose un service postal :
Le Jeudi de 13h30 à 16h30
Tel. 05 63 39 88 79

Levée du courrier à la boîte aux lettres : du lundi au samedi à 9H

Adresses utiles & vie pratique

Santé – secours



Pompiers : 18

Un défibrillateur externe automatisé est placé sous le porche à l'entrée de la mairie. Il est prêt à être utilisé pour toute situation d'urgence sur la commune.

Médecin de garde : 3966

Gendarmerie : 17

Transport scolaire

Contactez le service régional des transports scolaires du Tarn & Garonne
Tel. 05 61 39 69 64
Site : www.laregion.fr
Mail : transportoccitanie.82@laregion.fr

ADMR : Permanence dans les locaux de la mairie
Le mercredi de 9 h à 12 h
Tel. 05 63 95 25 14

Commerçants ambulants

Le camion Pizza

Tous les Jedis
17h30 -21h 30
Face à l'ancienne poste

07 83 73 79 99



Déchetteries & collecte des déchets

3 sites sont à votre disposition :

Pensez à votre carte d'accès délivrée lors de votre 1^{ère} visite à la déchetterie sur présentation d'un justificatif de domicile.

Sites	Heures d'ouverture	Tel.
Castelsarrasin Déchetterie de St Beart 298, chemin de Castelus	Lundi au samedi De 9 h à 18 h	05 63 32 44 07
Moissac Déchetterie Saint Pierre Impasse des mirabelles ZI de St Pierre	Lundi de 14 à 17 h Mardi au samedi : de 9h à 17 h	06 63 05 02 61
Saint Nicolas de la Grave Déchetterie de la Biarne ZI de la Biarne	Lundi, mardi, jeudi : De 13h30 à 17h 30 Mercredi et vendredi : De 9 h à 12 h et de 13h à 17h30 Samedi : De 9 h à 12 h	06 42 76 28 67

Récupérateur de textiles « Le Relais »

Récupérateur de verre

Les containers sont installés route de Laroudé (rond-point des routes de Castelferrus et Angeville)

Collecte des déchets ménagers

Produits recyclables (papier, plastique) – dans des sacs jaunes transparents,



Tous les mercredis matin très tôt

Déposer les sacs le mardi soir sur le trottoir.

Les sacs jaunes sont fournis gratuitement par la mairie à raison de 2 rouleaux de sacs par an et par personne.

Ordures ménagères non recyclables -



Les containers sont fournis par Terres des Confluences et sont ramassés le vendredi matin très tôt (sortir les containers le jeudi soir).

Les containers n'ont pas vocation à rester sur la voie publique !

Ils doivent être stockés à l'intérieur des propriétés.

Si cela est compliqué, il est toujours possible de trouver une solution « camouflage » : il existe des cache-containers en bois, on peut aussi les cacher derrière des plantations en gros pots.



Déchets verts : Dates des tournées 2021

Le ramassage des déchets verts a lieu traditionnellement **un lundi**.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
11 & 25	8 & 22	8 & 22	6 & 19	3, 17 & 31	14 & 29

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
12 & 26	9 & 30	13 & 27	11 & 25	8 & 22	6 & 20

- Ces tournées sont destinées uniquement à l'élimination des déchets verts en petites quantités : deux brouettes maximum en sacs fermés, en caisses ou en cartons
- Les gros sacs style « big bag » ne sont pas autorisés
- Le vrac n'est pas ramassé
- Les grosses tailles peuvent être amenées gratuitement à la déchetterie de Saint Nicolas de la Grave.
- Une benne à déchets verts est à la disposition des habitants de Saint Aignan :
Participation de 20€ pour 24 heures de location pour 400 kg maximum par benne

Réservation de la benne à la mairie.

Règlement par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public.



- **Nous rappelons qu'il est interdit de jeter les déchets verts (ou quels qu'ils soient) dans les fossés et talus, les contrevenants s'exposent à une amende de 135€ minimum.**
- **Suite à une directive Européenne, il est interdit de faire brûler des déchets. Les contrevenants s'exposent à des sanctions (amende de 450 €)**

Infos utiles...

Salle des fêtes

La location de la salle des fêtes est exclusivement réservée aux habitants du village.
Tarif : 150 € pour l'évènement. Caution : 500€

Site de Golfech

Saint Aignan se trouvant dans le périmètre de sécurité de la centrale de Golfech, des comprimés d'iode sont à disposition des habitants dans les pharmacies par déclenchement de la préfecture et sur présentation d'un justificatif de domicile.

Dépôt de livres

Le bibliobus départemental met des livres à la disposition des lecteurs aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Informations religieuses

L'abbé Aleksander MLODECHI est en charge de l'ensemble paroissial de Saint Nicolas de la Grave – Castelferrus.

Pour l'organisation des évènements religieux : contacter la paroisse.

Pour les funérailles, contacter la mairie qui vous dirigera vers la personne dédiée.

Rézo Pouce

Rézo pouce c'est de l'auto-stop entre voisins ! C'est aussi source de partage et de convivialité.

C'est simple : inscrivez- vous sur www.rezopouce.fr pour devenir acteur d'une société plus durable, solidaire et responsable.

Artisans, commerçants et bonnes adresses de proximité



**Vous fabriquez, vous vendez...
Cultivons la proximité !**

Faites connaître votre activité par les habitants du village !

Si vous souhaitez figurer sur le futur site internet du village, signalez-vous auprès de la mairie en donnant une brève description de votre activité.

Vie associative

Noms	Bureau - Contact	téléphone
Association Détente et Loisirs	Présidente Maryse Soullignac Secrétaire Simone Cabanel Trésorière Josiane Beaudouin	06 83 20 13 29
ACCA Société de Chasse	Présidente Solange Spessato Secrétaire Christian Coste Trésorier Jean Luc Delrieu	06 24 94 12 54
F.N.A.C.A Fédération des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie	Président Roger Bouchères Secrétaire Jean Claude Bayrou Trésorier Jean Flaunié	
Vivre à Saint-Aignan	Présidente Anna Macabiau Secrétaire France Dalphrase Trésorière Colette Bazely	06 31 33 24 06
Comité des Fêtes	Président Pascal Agincourt Secrétaire Maria Gromer Trésorière Anna Macabiau	06 03 68 02 27
Foyer Rural	Présidente Carine Balard Secrétaire Maria Gromer Trésorière France Dalphrase	06 07 91 95 44

Hébergement - gîte



Le chat perché

Chantal et Michel Roy propose un gîte de tourisme labellisé 3 clés pouvant accueillir de 2 à 8 personnes.

Contact

Tel : 05 63 95 41 38

Mail : lechatperche82@orange.fr

Balades ludiques pour les petits et les grands

Comment découvrir Saint-Aignan en s'amusant : RANDOLAND.FR

Brochure papier disponible à la mairie

Fêtes et manifestations planifiées

Voëux du Maire

10 Janvier 2021 à 11 h30

La fête votive

week-end qui suit la Saint Jean - 26 et 27 Juin 2021

Le vide grenier

Dernier dimanche du mois d'Août - 29 Août 2021

Journée du Patrimoine

Dernier week-end de Septembre

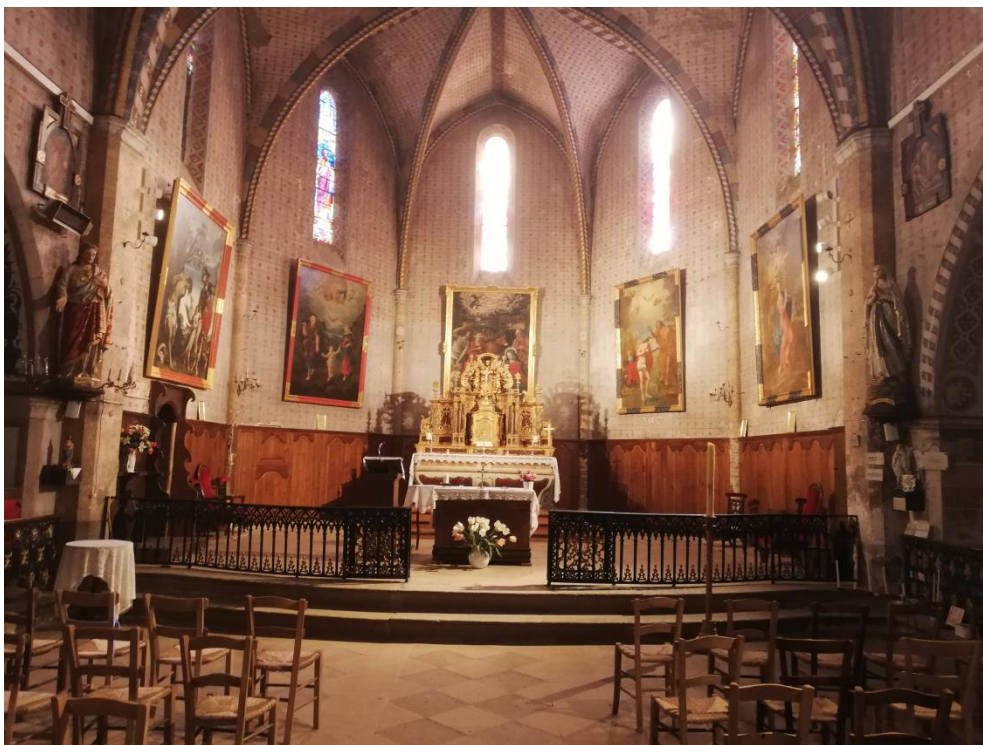
Petites nouvelles



A ceux qui ont mis le cap vers d'autres horizons, nous leur souhaitons le meilleur.

A ceux qui ont choisi notre village, nous les assurons de toute notre attention et nous espérons qu'ils aimeront la douceur de vivre à Saint Aignan.

L'église retrouve ses tableaux



La restauration des tableaux de l'église a permis de préserver et valoriser notre patrimoine. Nous venons de replacer les cadres sur les tableaux de « Saint Roch et Saint Sébastien » et « le Baptême du Christ ». Nous continuerons à prendre soin de cet héritage culturel en faisant restaurer le cadre de « Sainte Germaine de Pibrac ».

La Fibre optique

Les travaux de mise en place de la fibre optique s'accélèrent....

Au fait, qu'est -ce que la fibre optique ?

La fibre optique est un fil en verre enrobé par une gaine plastique, transmettant des données grâce à la conduction de la lumière. Elle permet via un fil en verre, plus fin qu'un cheveu, la transmission et la réception de données avec des débits quasi illimités.

Quelles sont les installations ?

- Un nœud de raccordement optique. Local technique qui reçoit les équipements des opérateurs. Celui qui dessert Saint-Aignan se trouve au lieu-dit Mattes côté route de la Palissade.
- Un sous répartiteur optique. Un nœud intermédiaire à partir duquel chaque usager est desservi par une fibre optique. Notre sous répartiteur a été placé au carrefour de la D26 (vers Castelferrus) et D63 (vers Angeville).
- ✓ Un point de branchement optique. Ils se trouveront entre le réseau de distribution et le raccordement final de l'abonné. Le réseau de la fibre optique suit le réseau cuivre actuel.
- Raccordement à l'abonné. Les logements seront raccordés par les fournisseurs d'accès Internet (FAI)qui proposent des offres fibres. Le FAI est l'interlocuteur de l'abonné.

Quelques informations à retenir

- ✓ Si vous souhaitez raccorder votre logement à la fibre optique, il faudra prévoir une demie journée pour la réalisation de l'installation
- ✓ A compter de votre date de souscription auprès de votre FAI, il faut compter 8 semaines de délai maximum pour votre raccordement sous réserve de la disponibilité des fourreaux en domaine public.

Les micro-coupures électriques

Nous sommes nombreux à supporter ce phénomène. Pour rappel une micro coupure est une coupure électrique de quelques secondes qui se produit dès qu'une anomalie est détectée sur le réseau. Elle survient souvent en cas d'intempéries (vent, chute de branches ...) La micro coupure se déclenche automatiquement dès qu'un élément externe entre en contact avec les lignes à haute tension.

Comment prévenir les micro coupures ?

La première solution pour prévenir le risque est l'élagage des arbres. Les propriétaires sont donc concernés et doivent veiller à ce que leurs arbres n'entravent pas le passage des lignes électriques.

Comment limiter les dommages des micro coupures ?

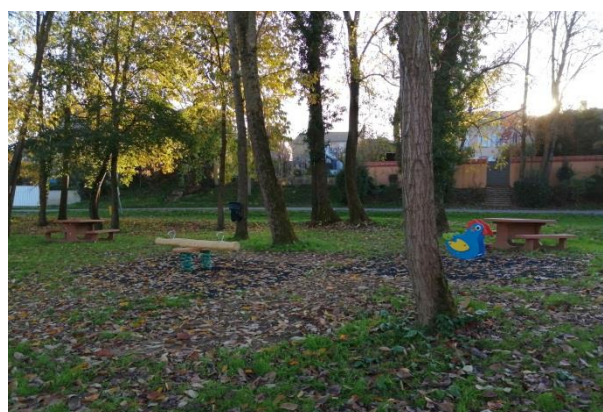
La technologie de l'ondulateur fournit un courant alternatif stable et peut donc être une solution pour protéger les appareils électriques du foyer (notamment les ordinateurs) ou d'une entreprise.

Les premiers projets de la mandature

Un pôle ludique et Sportif

Nous misons sur la jeunesse pour revitaliser notre village en attirant une nouvelle population et en incitant les familles avec enfants à s'installer et à rester au village. Pour cela nous devons leur offrir des espaces de jeux et de sport. Une démarche qui va dans le sens de la valorisation de notre petite cité.

Nous avons lancé le projet d'un pôle ludique et sportif sur la zone qui s'étend du stade à l'aire de pique-nique. C'est le premier projet à voir le jour ! Les jeux sont en place, les surfaces amortissantes de sécurité doivent juste se couvrir d'herbe !



Des propositions de jeux de 2 à 15 ans...

Et pour les plus grands, les premiers agrès de fitness....



La vitesse, la circulation et l'embellissement du village

Le constat :

Trop de conducteurs sont irrespectueux du code de conduite ou tout simplement du savoir vivre ensemble en traversant le village. Une étude réalisée sur la D26 entre Castelferrus et Saint-Aignan du 5 au 11 novembre 2020 indique que 85% des conducteurs roulent en moyenne à 85 km/h alors que la vitesse est limitée à 70km/h !

Par ailleurs, la Gendarmerie de St Nicolas de la Grave nous informe qu'un nombre conséquent de PV pour excès de vitesse ont été dressés depuis le 1^{er} janvier 2020.

Nos premières actions et nos objectifs :

Pour tenter d'abaisser la vitesse, nous avons demandé au département le déplacement des panneaux l'entrée dans l'agglomération (direction Castelsarrasin et direction Castelferrus) ; cela a été réalisé en novembre.

Nous aimerions pouvoir effectuer des travaux de plantation et fleurissement pour agir sur la perception des largeurs de rues et de trottoirs. Il s'agit de chantiers conséquents impliquant plusieurs services. La Direction Départementale des Territoires mène à la demande de la municipalité une étude dans ce sens.

La circulation reste au cœur de nos préoccupations.

Un site internet

Dès le début de la mandature, nous nous sommes rapprochés du pôle informatique du Centre de Gestion 82 pour la création du site du village afin de favoriser la transparence et la fluidité de l'information.

Les évènements sanitaires ont ralenti le processus de création mais nous espérons disposer du nouveau site internet courant 2021 !

Un café associatif, espace de convivialité et de partage

Les circonstances ne nous ont pas permis de réaliser l'essai que nous voulions mener pour tester de l'intérêt de ce type de lieu.

Nous projetons d'aménager dans un premier temps la petite salle du foyer rural. Puis en fonction de sa fréquentation et de l'implication des habitants, nous apporterons des améliorations de décor, d'ameublement et d'offres.

La rénovation du réseau d'eau de la rue des Arcades

Les travaux sont planifiés pour le tout début de l'année 2021.

La propreté du village



Nous nous attachons à maintenir propre autant que possible notre village. Les employés municipaux ainsi que l'équipe municipale s'impliquent totalement en réalisant des tâches de nettoyage que le civisme de tous ne nous aurait pas amener à faire...

Cf. les débris jetés dans le ruisseau St Michel (planche de bois, pneus...) Nous rappelons qu'il est interdit de jeter objets et déchets verts dans les ruisseaux et fossés !

Un nouveau logo pour le village

- ❖ La croix occitane pour la région
- ❖ Un arbre pour le Tarn & Garonne, terre d'arboriculture
- ❖ Les arcades pour Saint Aignan.

Dans le logo, on peut aussi y voir l'image « en miroir » de la mairie



Moments de partage par les associations

2020 fut marquée par la Covid-19 qui a mis dans l'ombre plusieurs évènements.

Cependant grâce à l'énergie de quelques uns, le village a retrouvé le goût du partage et de la convivialité.



Le Comité des fêtes

animé par l'équipe de Pascal Agincourt a organisé un pique-nique musical pour célébrer le 14 Juillet et commencer ainsi une liste de manifestations joyeuses que nous espérons longue !

Le Foyer Rural

mené par Carine Balard a réveillé avec brio un vieil endormi !

Le 30 Août, le vide-grenier a animé la rue des Arcades en attirant exposants et chineurs malgré une météo incertaine et des mesures strictes de circulation. Nous attendons avec impatience d'autres prétextes à rencontre.



Tous ces élans de convivialité et de partage ont malheureusement été contrariés par une situation sanitaire compliquée qui a obligé les associations à renoncer à tous leurs autres projets (vin nouveau, Marché de Noël...).

L'association « Vivre à Saint-Aignan »

a pour vocation de transmettre le goût de la culture à travers l'histoire, la lecture ou la musique. Les Journées du Patrimoine ont permis de révéler un pan de l'histoire du village. Un moment passionnant animé par Anna Macabiau, suivi d'un intermède musical proposé par un quatuor de saxophones qui nous a entraîné vers différentes cultures du Monde.

L'histoire du Parchemin de Saint-Aignan ou comment les artistes peintres devenaient géomètres et « photographes ».



Quatuor de saxo de l'école de musique de Castelsarrasin

Vivre à Saint-Aignan avait projeté d'organiser un concert de Noël sur le thème « une soirée à l'Opéra » avec de grands airs des opéras Italiens et entracte de bulles italiennes. Malheureusement la situation nous a contraint à annuler le projet.

Si la plupart des associations ont pu reprendre une petite activité entre les périodes de confinement, certaines n'ont pu honorer leur unique manifestation de l'année, telle la F.N.A.C.A. Roger Bouchères nous rappelle l'historique.

F.N.A.C.A Section de Saint Nicolas de la Grave

La F.N.A.C.A (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie) fut créée pour reconnaître la qualité d'anciens combattants aux appelés du contingent qui participèrent à la guerre d'Algérie.

L'année 1968 vit la naissance du comité de Tarn-et-Garonne, suivi de la création, en 1972, du comité de Saint Nicolas-de-la-Grave regroupant tout l'ancien canton.

Chaque année, l'association commémore la fin de la guerre d'Algérie d'une façon tournante dans les communes du comité. Les municipalités ont toutes accepté l'inauguration d'une plaque commémorative symbolisant le 19 mars 1962. Cette date est devenue officielle au même titre que le 11 novembre 1918 et le 8 mai 1945 depuis le 6 décembre 2002.

La F.N.A.C.A de Saint Nicolas-de-la-Grave compte actuellement 80 adhérents grâce au soutien des épouses de nos camarades décédés, (58 dans le canton). Depuis 2019 la croix et la carte du combattant ont été attribuées à tous les militaires présents en Algérie jusqu'au 2 juillet 1964.

La commémoration 2020, qui aurait dû avoir lieu à Angeville, a été annulée pour cause de coronavirus.

Moments de partage.



Saint-Aignan ne compte plus que deux anciens appelés car malheureusement certains nous ont quittés tels : Messieurs Vernières et Bazély en 1999, Monsieur Falga en 2008, Monsieur Benquet en 2010, Monsieur Balard en 2012, Monsieur Allemand en 2013, Monsieur Rivière en 2014 et Monsieur Pérot en 2019.

Tous étaient adhérents et de fidèles amis.

Composition du bureau :

Président depuis 1972 : Roger Bouchères,

Vice-Président : Jean Bissières,

Secrétaire et Porte-Drapeau : Jean Claude Bayrou,

Trésorier : Jean Flaunié,

Porte-Drapeaux : Gilles Bringay, Francis Iuréta, Claude Rivière.

Roger Bouchères – président de la FNACA – rappelle la mémoire de *Louis Figini de Caumont*, et *Moïse Lavergne d'Angeville*.

ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

Rappelons que l'ACCA a été créée en 1968 à l'initiative de Charles Barry en accord avec les propriétaires terriens afin de limiter les nuisibles pour protéger les reproductions de petits gibiers. Avec l'aide des agriculteurs, l'ACCA a pour mission de veiller à l'équilibre des populations de grands gibiers pour réguler et éviter les surpopulations et les dégâts dans les récoltes.

La plupart des membres sociétaires sont résidents de la commune ou apporteurs de terres chassables. Ils se réunissent 2 fois par saison en Conseil d'administration et 1 fois en fin de saison en Assemblée Générale pour rendre compte du bilan de la saison et préparer la saison suivante.

L'association organise chaque année le banquet des Chasseurs ainsi que le ball-trap.

Contact : Présidente Solange Spessato – Tél : 06 24 94 12 54



Repas des chasseurs 2019
car malheureusement cela
n'a pas été possible en
2020

L'association Détente et Loisirs

Au cours de cette année compliquée, les membres de l'association, réunis autour de sa Présidente Maryse Soullignac, n'ont pu se retrouver que très rarement pour quelques parties de cartes. Aucun repas convivial n'a pu être organisé comme il est d'usage chaque année.



L'ADMR communique

Carte d'identité

Nom ADMR de Saint Nicolas
Présidente Mme Marie-Hélène Salord
Vice-Présidents.. M. Philippe Fournié et M. Jean Bissières

Adresse 12 Place du Château
82210 Saint Nicolas de la Grave

N° de téléphone 05 63 94 81 69

Mail info.st-nicolas@fede82.admr.org

Horaires : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00



Qu'est-ce que l'ADMR ?

L'ADMR est un service d'Aide à Domicile qui s'engage auprès des personnes, à tous les âges de la vie, pour leur permettre de rester autonome et à domicile le plus longtemps possible. En Tarn-et-Garonne, l'ADMR compte 11 associations implantées dans le département qui interviennent dans 165 communes. L'ADMR est constituée de bénévoles, de salariés de terrain et d'une équipe administrative.

Son objectif

Le premier objectif de l'ADMR est de rendre des services de proximité pour être au plus près des personnes et de leur demande.

C'est par des valeurs de solidarité, portées par des bénévoles que le lien social se crée pour proposer une offre adaptée et sur mesure aux besoins de la personne.

De plus, l'ADMR contribue à la création d'emplois de proximité durables et non localisables en recrutant des salariés de terrain : des agents à domicile, des employés à domicile, des auxiliaires de vie sociale...

L'ADMR de Saint Nicolas intervient dans la commune de Saint Aignan

L'association ADMR de Saint Nicolas a ouvert ses portes en 1964. Elle propose 4 pôles de service et elle intervient à domicile pour :

- Des travaux ménagers : ménage, repassage, nettoyage des vitres...
- L'accompagnement aux courses, chez le médecin, pour des activités sociales
- L'aide à la préparation aux repas
- L'aide au lever et au coucher
- La garde d'enfants à domicile et l'ouverture début janvier d'une micro-crèche
- L'aide aux personnes en situation de handicap
- L'assistance à la gestion administrative
- La Téléassistance FILLIEN ADMR

Pour toutes informations : www.admr82.org



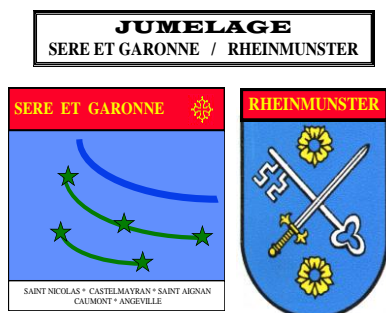
ADMR82

Fédération ADMR de Tarn-et-Garonne



ADMR TARN-et-Garonne

L'association de Jumelage



Angeville – Castelmayran - Caumont-
Saint-Aignan
Saint Nicolas de la Grave
Avec
Rheinmünster

En janvier 2020, les réservations pour participer au voyage en mai permettaient d'envisager que le bus soit complet. En effet, de nouvelles familles étaient venues s'inscrire avec celles qui participent aux échanges depuis plus longtemps. Ce voyage s'annonçait encore une fois riche en expériences et en relations humaines. Nos amis de Rheinmünster procédaient aux réservations pour les visites et le programme de notre séjour était bouclé. Tout allait pour le mieux, et puis au printemps, la pandémie est venue bouleverser tous nos plans et nos espérances de rencontre.

Nous avons vécu cette crise sanitaire par internet ou téléphone. Les mesures en France et celles en Allemagne, certes étaient différentes, mais dans les deux cas on a pu constater que c'était l'implication des citoyens qui pouvaient freiner la propagation du virus. Nos amis allemands ont fait œuvre de solidarité en accueillant sur leur territoire dès le premier confinement de nombreux malades de la région Grand Est.

A l'issue du premier confinement, nous avons espéré que notre voyage pourrait être reporté en 2021. Mais la seconde vague aussi bien en France qu'en Allemagne nous a vite ramenés à la raison et nous espérons que nous pourrons nous voir en 2022.

Nous avons dû des deux côtés de la frontière annuler nos réunions locales, néanmoins nous avons toujours gardé le contact entre nous parce que ce jumelage est basé sur les relations humaines avant de l'être entre institutions. Nous mesurons au quotidien l'importance de l'Europe et de notre obligation d'entretenir les relations entre les citoyens des pays européens, en premier lieu avec l'Allemagne, pilier avec la France de l'Europe de demain.



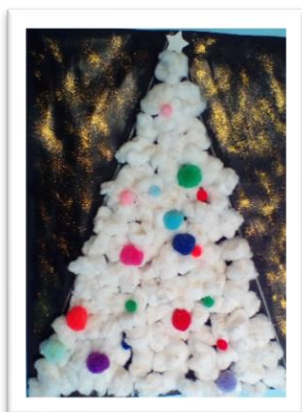
Photo souvenir en attendant la prochaine rencontre. Article fourni par André Guinvarch

Relais Assistantes Maternelle- R.A.M. de la communauté de communes Terres des confluences

L'année 2020 fût une année spéciale, marquée par la crise sanitaire. Les activités du RAM ont du être suspendues pendant le premier confinement. Une timide reprise a été impulsée à la fin du mois de juin. Et les activités ont pu reprendre pleinement au mois de septembre. Les assistantes maternelles et les enfants étaient heureux de pouvoir à nouveau se retrouver et participer aux différents ateliers proposés tout d'abord en extérieur puis dans les salles d'accueil du Relais.



Pendant le 2° confinement, le Relais a pu rester ouvert avec un protocole sanitaire, au grand soulagement des assistantes maternelles. En effet, la venue au Relais pour les assistantes maternelles leur permet de sortir de l'isolement, de se retrouver et de participer à la socialisation des enfants dont elles s'occupent. Ceci est d'autant plus important en cette période si particulière.



Les activités proposées par le RAM permettent aux enfants de faire des manipulations diverses, de découvrir des matières, de rencontrer d'autres enfants, un nouveau lieu, bref, de s'ouvrir au monde tout en restant sous l'œil attentif de son assistante maternelle qui est garante de sa sécurité affective.

Les matinées d'éveil du Relais Assistantes Maternelles Intercommunal :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
St Aignan	X				X
Castelsarrasin		X		X	
Moissac		X		X	
St Nicolas		X		1/2	
St Porquier			X		
Lafitte				1/2	
La Ville Dieu					X



A retenir pour 2020 :

- ⇒ 3 **groupes de paroles** ont eu lieu à St Aignan (les 28 janvier, 15 et 25 juin) : lors de ces rencontres, les assistantes maternelles peuvent échanger autour de problématiques qu'elles rencontrent avec le concours d'une psychologue
- ⇒ 1 **soirée créative** entre adultes (parents et assistantes maternelles) le 28 février 2020 avec **la fabrication d'une échelle des émotions** à l'attention des enfants.
- ⇒ L'intervention de l'association **Tour de Jeu** à St Nicolas et St Aignan

Les 3, 5, 17 et 19 novembre : ludothèque mobile du Tarn et Garonne avec des interventions de qualité, adaptée au public et riche en sensorialités. Les thématiques proposées étaient : le rond, le noir et le multi-sensoriel.

- ⇒ Et toujours les **séances d'éveil musical** avec Stéphane Melleton (environ 1 fois par mois sur chaque lieu)

- ⇒ Un partenariat **avec l'association « Sportez-vous bien »** à La Ville Dieu du Temple a été établi pour des **séances de babygym** tous les 15 jours à la salle des sports de La Ville Dieu du Temple ouvert à toutes les assistantes maternelles du territoire. Une animatrice sportive intervient sur ces séances et propose des parcours et jeux collectifs pour les enfants.

A noter pour 2021 :

- ⇒ Le **spectacle « Ephémère »** de la Compagnie « A deux pas d'ici » initialement prévu pour Noël, est reporté au 25 janvier sous réserve des conditions sanitaires.



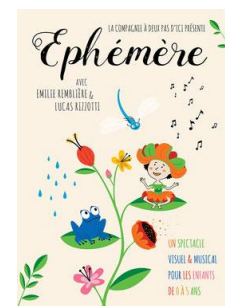
L'histoire :

Une fée, une fleur... qui s'éveille et s'épanouit au fil du jour.

Elle s'envole et part à la découverte du monde qui l'entoure.

Notre Fée-fleur rencontre une libellule, danse avec une grenouille, joue avec la pluie et voyage au rythme des percussions.

Tout au long du jour, ses pétales s'ouvrent et dévoilent leurs couleurs... pour arriver, enfin, à maturité.



- ⇒ La mise en place de **prêts de jeux, jouets et malles pédagogiques** à l'attention des assistantes maternelles et parents.

- ⇒ La diffusion du **programme trimestriel des activités du RAM intercommunal** (ateliers ambiance Montessori, ateliers créatifs, baby gym, éveil musical, etc.).

Communiqué de Terres de Confluences

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement ?

Avant de vous engager dans des travaux vérifier qu'il ne soit pas soumis à une demande d'autorisation d'urbanisme et assurez-vous au préalable que ceux-ci soient autorisés par le règlement en vigueur de la commune (Plan Local d'Urbanisme).

En fonction de la zone dans laquelle est situé le projet, des règles particulières sont à respecter.

Vous pouvez obtenir un extrait du règlement pour la parcelle qui vous intéresse en formulant la demande auprès de la mairie.

Les principales autorisations d'urbanisme :

PERMIS

➤ **Permis de construire**

Un permis de construire est à demander notamment pour créer une surface de plancher supérieure à 20 m² (40 m² dans certains cas) ou changer la destination de locaux tout en modifiant la façade ou les structures porteuses. Les projets concernant une maison individuelle et/ou ses annexes bénéficient d'un formulaire spécifique.

➤ **Permis de démolir**

Le permis de démolir concerne les projets ayant pour objet de démolir tout ou partie d'une construction.

➤ **Permis d'aménager**

La demande de permis d'aménager intervient en particulier pour la réalisation de lotissements ou d'aménagement.

DÉCLARATION PRÉALABLE

La déclaration préalable est nécessaire pour les petits travaux de type ravalement ou modification de façade, nouvelle construction de moins de 20 m² de surface de plancher (40 m² dans certains cas), clôture, piscine, réfection de devanture, changement de destination sans modification de façade, les lotissements qui ne créent pas de voies ou d'espaces publics communs.

Il existe **3 types de formulaires de déclaration préalable**, adaptés aux différents cas de figure.

Pour tout renseignement :

Vous pouvez aussi contacter le service instruction de la Communauté de communes :

- Par téléphone au **05.63.95.56.45**
- Par mail : instruction@terresdesconfluences.fr

Le service instruction est **ouvert tous les jours de 8h30 à 13h00.**

Plus d'informations :

- Sur le site de la Communauté de communes, rubrique : Les services >Urbanisme >Demander une autorisation.
- Vous pouvez également retrouver les formulaires de demande sur le site **service-public.fr**.



BUDGET 2020 : LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses prévues

Charges à caractère général Eau, Electricité, Combustibles, Carburants, Fournitures de petit équipement, de voirie et Administratives, Entretien des bâtiments, des terrains et du matériel, Assurances, Fêtes et cérémonies, Frais postaux et de télécommunications, remboursement de frais, Impôts et taxes	176 897,78
Charges de personnel Charges sociales, Rémunération du personnel titulaire et non titulaire, Cotisations diverses	139 100,00
Autres charges de gestion courante Indemnités aux élus, Formation, Service Incendie, Subventions aux associations, Contributions à divers organismes	54 700,00
Charges financières Intérêts des emprunts	450,00
Charges exceptionnelles Autres charges exceptionnelles	3 500,00
Dépenses imprévues Dépenses imprévues	5 000,00
Dotations aux amortissements et aux provisions Dotations aux amortissements	2 893,00
Virement à la section d'investissement Virement	50 000,00
Total des dépenses de Fonctionnement	432 540,78

Recettes prévues

Atténuations de charges Remboursement sur rémunérations du personnel	4 200,00
Produits des services du domaine et ventes diverses Droit de place, Mise à disposition du personnel facturé, Remboursement de frais	950,00
Impôts et taxes Impôts locaux, attributions de compensation, fonds de péréquation des ressources intercommunales	121 815,99
Dotations, subventions et participations Dotation globale de fonctionnement, de solidarité rurale, de compensation de l'Etat, Subventions et participations	98 992,00
Autres produits de gestion courante Revenus des immeubles, Produits de gestion courante	8 500,00
Résultat reporté positif	198 082,79
Total des recettes de Fonctionnement	432 540,78

BUDGET 2020 : LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses prévues

Immobilisations Incorporelles	
Concessions et droits similaires	500,00
Immobilisations Corporelles	
Bâtiments publics, Matériel et outillage de voirie et autres réseaux	15 800,00
Immobilisations Corporelles par Opérations	
- Création du Pôle Sportif et Ludique / Réhabilitation du stade	83 000,00
- Travaux au Foyer Rural	800,00
- Tableaux de l'Eglise	2 500,00
- Travaux à l'Eglise	10 000,00
- Aménagement du village	2 000,00
- Travaux sur l'Eclairage public	1 875,56
Reste à réaliser Année 2019 (dépenses)	29 447,00
Dépenses Financières	
Réserves (excédent de fonctionnement) et Remboursements des emprunts	54 895,98
Total des dépenses d'Investissement	200 818,54

Recettes prévues

Subventions d'Investissement	
Subventions d'Equipement, Dotation d'équipement des territoires ruraux	6 763,46
Reste à réaliser Année 2019 (recettes)	9 327,00
Dotations, Fonds divers et Réserves	
F.C.T.V.A, Taxe d'aménagement, Dons en capital	20 351,02
Virement de la section de Fonctionnement	
Recette reçue de la section de Fonctionnement	50 000,00
Amortissement des Immobilisations	
Amortissements	2 893,00
Produits des cessions d'immobilisations	
Produits des cessions d'immobilisations	85 000,00
Résultat reporté positif	26 484,06
Total des recettes d'Investissement	200 818,54

Sérénité autour du lac

Le lac du Prieur vient d'être rétrocédé à la commune par l'entreprise Denjean-Rup. Lieu de promenade, d'observation, de réflexion, de pensées et de souvenirs....



Photos prises autour du lac : coucher de soleil, guépier, bébés cygnes...

Etat civil

2020 connu des jours heureux et des jours tristes, ainsi va la vie. Savoir apprécier et partager les bons comme les mauvais moments ...

Notre futur se construit sur notre histoire, sur nos racines, sur ce qui fait notre vie. Nos pensées vont donc d'abord vers ceux qui nous ont quittés et vers leurs familles qui connaissent le vide laissé par un être cher.



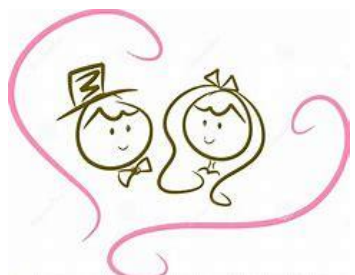
Madame Françoise BENQUET née FERRARONI, le 3 Avril 2020
Monsieur Albert JEHANNIN, le 19 Juin 2020
Monsieur Amédée CANTEGRIL, le 10 Août 2020
Madame Andrée GROS, le 4 Septembre 2020
Monsieur Yves COURTEL, le 18 Septembre 2020
Madame Arlette JEHANNIN, née RIEGES, le 12 Octobre 2020
Monsieur Maurice GROS LE 16 Novembre 2020

Ils seront notre futur ! Une brassée de bébés est arrivée à Saint-Aignan.
Nouvelles vies pleines de promesses, un joli symbole de vitalité et d'espoir !
Félicitations aux parents et bienvenue à



Donatien VERGES chez Jean Christophe VERGES et Camille BRARD,
le 4 Mars 2020
Mahina DOGOUNKOFF chez Nicolas DOGOUNKOFF et
Laura ELEONORE, le 29 Mars 2020
Adam ANDREZEJCZYK chez Emil et Magdalena ANDREZEJCZYK,
le 14 Avril 2020
Nahil BOZOYAN chez David BOZOYAN et Ghizlane KARAM,
le 13 mai 2020
Matei POPA chez Mihai et Ionela POPA le 4 Juin 2020
Joy DURAND chez Steven DURAND et Audrey SAAD le 9 Juillet 2020

Ils se construisent un avenir commun, ils ont décidé d'unir leurs vies et ont célébré leur mariage,
nous leur renouvelons tous nos vœux de bonheur !



Madame Sabrina FILIPPI et Monsieur Nicolas DE CARVALHO,
ont échangé leurs alliances, le 8 Août 2020
à la mairie de Saint-Aignan

Finir sur une note poétique



.....
Ô lac ! rochers muets ! grottes ! forêt obscure !
Vous, que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir,
Gardez de cette nuit, gardez, belle nature,
Au moins le souvenir !

Qu'il soit dans ton repos, qu'il soit dans tes orages,
Beau lac, et dans l'aspect de tes rians coteaux,
Et dans ces noirs sapins, et dans ces rocs sauvages
Qui pendent sur tes eaux.

Qu'il soit dans le zéphyr qui frémit et qui passe,
Dans les bruits de tes bords par tes bords répétés,
Dans l'astre au front d'argent qui blanchit ta surface
De ses molles clartés.

Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire,
Que les parfums légers de ton air embaumé,
Que tout ce qu'on entend, l'on voit ou l'on respire,
Tout dise : Ils ont aimé !

Alphonse de Lamartine, *Méditations poétiques*



Si vous souhaitez participer à l'édition 2021 du journal de Saint-Aignan, vous pouvez nous faire parvenir vos photos, vos textes, vos poèmes...